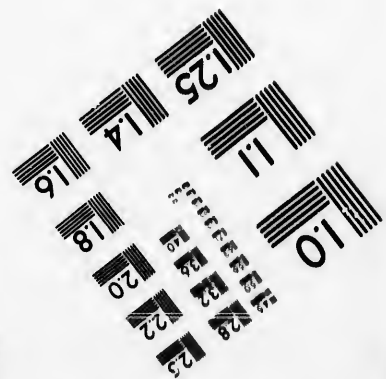
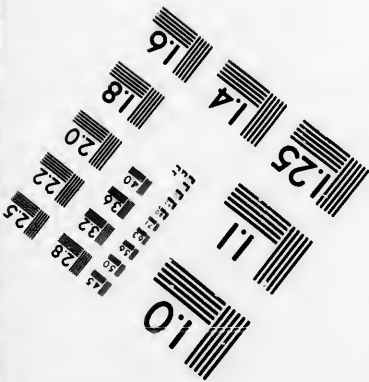
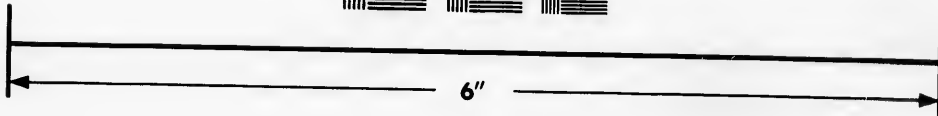
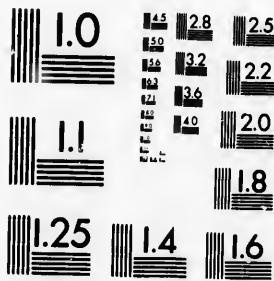


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1993

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue /
Page de titre de la livraison
- Caption of issue /
Titre de départ de la livraison
- Masthead /
Générique (périodiques) de la livraison

- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
			/								

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

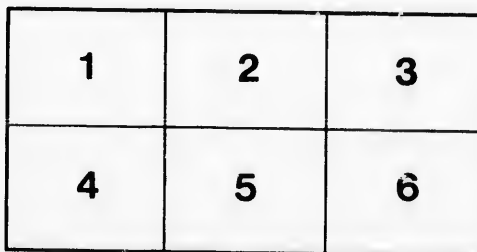
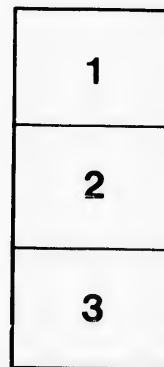
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

qu'il
cet
de vue
je
ation
ués

ETUDE DU LATIN

6

ALPHABET ROMAIN

GUERRE

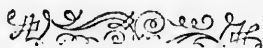
DES

HELVÉTIENS

NOUVELLE MÉTHODE

POUR APPRENDRE LE LATIN EN PEU DE TEMPS

Par P. JÉROY



QUÉBEC

IMPRIMERIE A. COTÉ ET C^{ie}

Rue Sainte-Anne, 41.

1874

AC 921

P3

NO 0050

P***

NATIONAL LIBRARY

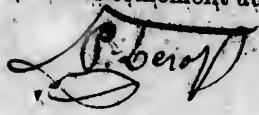
CANADA

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

ERRREU

Enregistré conformément à l'Acte du Parlement du Canada, en l'année mil huit cent soixante-quatorze, par Pierre Leroy, au bureau du Ministre de l'Agriculture.

Tout exemplaire non revêtu de la signature de Pierre Leroy, ou de ses ayant droit, sera réputé contrefait et poursuivi conformément aux lois.



PRÉFACE.

Ce petit travail, assez simple d'ailleurs, est la conséquence de la méthode que je suis pour apprendre aux enfants les éléments de la langue latine. Il doit être mis entre leurs mains aussitôt qu'ils ont fait, sous la direction du maître et au moyen de la phrase-canevas, la construction logique de toute la guerre des Helvétiens. Ils ont alors deux choses à exécuter 1^o sur la construction donner le mot-à-mot et 2^o sur le mot-à-mot français reproduire le latin. On peut dire que, quand ils peuvent le faire, ils sont déjà d'une bonne force. Je me propose d'ajouter à ce livre quelques pages, qui ne sont pas encore tout à fait terminées.

GUERRE
DES
HELVÉTIENS.

CONSTRUCTION. I.—*Orgetorix erat longè nobilissimus et ditissimus ex omnibus Helvetiis. Is, Messalâ et Pisone consulibus, suavit civibus suis ut exirent e finibus suis cum omnibus copiis. Persuasit eò facilius illud eis, quòd Helvetii continentur undiquè naturâ loci. Rhenus enim et Rhodanus et lacus Lemannus dividunt eos ab aliis gentibus. Fiebat his rebus ut vagarentur minùs latè et possent inferre minùs facile bellum finitimis. Quare isti homines cupidi bellandi afficiebantur dolore magno, et arbitrabantur se habere fines nimis angustas.*

II.—*Adducti his rebus et permoti auctoritate Orgetorigis constituerunt comparare ea, quæ erant necessaria ad proficiscendum; coemere numerum quàm maximum jumentorum et carrorum; facere sementes quàm maximas ut copia frumenti suppeteret in itinere; confirmare pacem et amicitiam cum civitatibus proximis. Duxerunt biennium esse satis sibi ad eas res conficiendas et*

confirmant lege projectionem in annum tertium. Orgetorix mortuus est interea.

III.—*Helvetii conantur tamen post mortem ejus facere id, quod constituerant. Ubi arbitrati sunt se esse paratos ad eam rem, incendunt omnia oppida sua et vicos et reliqua ædificia privata; comburunt omne frumentum, præter quod erant portaturi secum, ut, spe reditionis domum sublata, essent paratiores ad omnia pericula subeunda. Jubent quemque effere domo sibi cibaria molita trium mensium. Persuadent Rauracis et Tulingis et Latobrigis finitimis suis, ut usi eodem consilio, oppidis suis et vicis exustis, profisciscantur unâ cum iis; et adsciscunt sibi Botos, qui incoluerant trans Rhenum et oppugnauerant Noreiam.*

IV.—*Duo itinera, quibus possent exire domo, erant omninò: unum angustum et difficile, per Sequanos, inter montem Juram et flumen Rhodanum, quâ carri ducerentur vix singuli. Autem mons altissimus impendebat ita ut perpauca possent prohibere facilè, ne transiretur. Alterum erat per nostram Provinciam multò facilius et expeditius, propterea quòd Rhodanus fluit inter fines Helvetiorum et Allobrogum, qui pacati erant nuper, et is transitur vado nonnullis locis. Extremum oppidum Allobrogum et proximum finibus Helvetiorum est Geneva. Pons pertinet ex eo oppido ad Helvetios. Existimabant sese vel persuasuros esse Allobrogibus ut paterentur ire per fines suos, quod viderentur nondùm bono animo in populum romanum, vel coacturos esse illos vi. Omnibus rebus comparatis ad projectionem, dicunt diem, quâ die omnes conveniant ad ripam Rhodani.*

V.—Cùm nuntiatum esset Cæsari eos conari facere iter per Provinciam nostram, maturat proficisci ab Urbe et contendit in Galliam ulteriorem itineribus maximis quàm potest et pervenit ad Genevam. Imperat Provinciæ toti numerum militum maximum quàm potest. (Una legio erat omninò in Galliâ ulteriore.) Jubet pontem, qui erat ad Genevam, rescindi. Ubi Helvetii facti sunt certiores de adventu ejus, mittunt ad eum legatos nobilissimos civitatis, qui dicerent: esse sibi in animo facere iter per Provinciam nostram, propterea quòd haberent nullum aliud iter; rogare ut liceat sibi facere id voluntate ejus. Cæsar, quòd tenebat memoriâ L. Cassium consulem occisum esse et exercitum ejus missum esse sub jugum ab Helvetiis, non putabat illud concedendum; neque existimabat homines animo inimico, facultate itineris faciendi per Provinciam datâ, temperaturos esse ab injuriâ et maleficio; et tamen, ut posset intercedere spatium temporis donec milites, quos imperaverat, convenirent, respondit legatis se sumpturum esse diem ad deliberandum: si vellent quid, reverterentur ad Idus Apriles.

VI. Perducit interea murum et fossam a lacu Lemanno ad montem Juram per eam legionem, quam habebat secum, et per milites, qui conveniant ex Provinciâ. Eo opere perfecto, disponit præsidia et communit castella quòd possit faciliùs prohibere illud, si, se invito, conarentur transire. Ubi ea dies, quam constituerat cum legatis, venit, legati reverterunt ad eum; sed negat se posse more et exemplo populi romani dare iter ulli per Provinciam et ostendit se, si conentur facere vim, prohibiturum esse. Helvetii dejecti

ea spe, navibus junctis et compluribus ratibus factis, conati nunquam interdiu, sæpius noctu, si possent perrumpere vadis Rhodani, quâ altitudo fluminis erat minima, repulsi munitione operis et concursu et telis militum, destiterunt hoc conatu.

VII. *Una via relinquebatur per Sequanos, quâ, Sequanis invitis, non poterant ire propter angustias. Cùm non possent faciliè persuadere illud eis, mittunt legatos ad ædium Dumnorigem ut, eo deprecatore, impetrassent a Sequanis, Dumnorix poterat plurimam apud Sequanos gratiâ et largitione, et erat amicus Helvetiis, quòd ex ea civitate duxerat in matrimonium, filiam Orgetorigis; et adductus cupiditate regni studebat rebus novis et volebat habere civitates quàm plurimas obstrictas suo beneficio. Itaque suscipit rem et impetrat a Sequanis ut patientur Helvetios ire per fines suos. Perficit etiam ut dent obsides inter se: Sequani, ne prohibeant Helvetios in itinere; Helvetii, ut transeant sine maleficio et injuriâ.*

VIII. *Nuntiatur Cæsari facere iter in fines Santonum per agros Sequanorum et Æduorum esse in animo Helvetiis. Illi non absunt longè a finibus Tolosatium, quæ civitas est in Provinciâ. Si id fieret, intelligebat futurum esse cum periculo magno Provinciæ, ut isti homines bellicosi et inimici populi romani, cum occupavissent hanc regionem, essent finitimi locis patentibus et maximè frumentariis. Præficit, ob eas res T. Labietum legatum, ei munitioni, quam fecerat; ipse contendit in Italiam itineribus magnis, et conscribit ibi duas legiones, et educit tres, quæ hie-*

us ratibus
pius noctu,
, quâ alti-
munitione
destiterunt

Sequanos,
re propter
persuadere
immorigem
Sequanis,
Sequanos
Helvetiis,
rimonium
tate regni
civitates
o. Itaque
patiantur
etiam ut
prohibeant
eant sine

in fines
Æduorum
longè a
provincia.
m peri-
bellicosi
nt hanc
et ma-
Labie-
t; ipse
et con-
ue hie-

mabant circum Aquileiam, et contendit per Alpes, quâ iter erat proximum, ire in Galliam Ulterio-rem cum his quinque legionibus. Centrones, et Caroceli, et Caturiges, locis superioribus occupa-
tis, conantur prohibere ibi exercitum itinere. Illis pulsis tandem, pervenit die septimo in fines Vocontiorum, ab Ocelo, quod est extremum provin-
ciæ citerioris; ducit inde exercitum in fines Allobrogum et ab Allobrogibus in Segusianos. Hi sunt primi trans Rhodanum extra Provinciam.

IX. Helvetii traduxerant jam copias suas per fines Sequanorum et pervenerant in possessiones Æduorum et populabantur agros eorum. Ædui, cum non possent defendere ab his se et sua, mittunt ad Cæsarem legatos, qui rogarent auxilium. Ambarri necessarii et consanguinci Æduorum faciunt eodem tempore Cæsarem certum sese, agris depopulatis, prohibere non facilius hostibus vim hostium. Allobroges, qui habebant vicus trans Rhodanum, recipiunt item se ad Cæsarem et demonstrant illi nihil esse reliqui sibi præter solum agri. Cæsar adductus quibus rebus statuit non expectandum sibi donec Helvetii, omnibus fortunis sociorum consumptis, pervenirent in fines Santonum.

X. Arar est flumen quod influit per fines Æduorum et Sequanorum lenitate incredibili ita ut non possit judicari oculis in utram partem fluat. Helvetii, ratibus ac lintribus junctis, transibant id. Ubi Cæsar factus est certior per exploratores tres pagos Helvetiorum transisse jam flumen, verò quartum pagum, qui appellabatur Tigurinus, esse reliquum citra flumen Ararim, profectus e castris de tertiâ vigiliâ cum,

tribus legionibus pervenit ad pagum, qui transierat nondum flumen. Aggressus eos impeditos et inopinantes, concidit partem magnam eorum; reliqui mandarunt sese fugæ et abdiderunt se in sylvas proximas.

XI. Hoc prælio facto, ut posset consequi reliquas copias Helvetiorum, curat ut pons fiat in Arare atque traducit ita exercitum. Helvetii commoti adventu repentino ejus mittunt ad eum legatos, inter quos erat Divico, qui bello Cassiano fuerat dux Helvetiorum. Is egit ita cum Casare: Si populus romanus faceret pacem cum Helvetiis, Helvetios ituros esse in eam partem, ubi Caesar constituisset atque voluisset, atque futuros esse ibi; sin perseveraret persequi bello, reminisceretur et incommodi veteris populi romani et virtutis pristinae Helvetiorum; quod adortus esset improvisò unum pagum quum hi, qui transissent flumen, non possent ferre auxilium suis, ne ob eam causam aut tribueret magnoperè virtuti suæ, aut despiceret ipsos; se didicisse ita a patribus et majoribus, ut contenderent et niterentur magis virtute quàm dolo et insidiis; quare ne committeret ut is locus, ubi constitissent, caperet nomen aut proderet memoriam ex calamitate populi romani et internecone exercitûs.

XII. Caesar respondit ita his: se tenere memoriâ eas res, quas legati commemoraverant et ferre eò gravius memoriam hujus calamitatis illatæ non meritò populo romano ab Helvetiis, quod isti gloriarentur tam insolenter victoriâ suâ; se daturum esse igitur operam ut paniteret eos et contumeliæ veteris et injuriarum recen-

tium nisi tamen obsides darentur ab iis et satisfacerent *Æduis* et *Allobrogibus*. Divico respondit: *Helvetios* institutos esse ita a majoribus suis ut consuerint accipere non dare obsides; *populum romanum* esse testem ejus rei. Hoc responso dato, discessit.

XIII. Die postero movent castra ex eo loco. *Cæsar* facit idem et præmittit omnes equites, ad numerum quattuor millium, quos coegerat ex omni *Provincia*, qui videant in quas partes hostes faciant iter. Qui insecuti cupidius agmen novissimum, committunt loco alieno prælium cum equitatu *Helvetiorum* et pauci e nostris cadunt. *Helvetii* sublato eo prælio, quod populerant quingentis equitibus multitudinem tantam equitum, cæperunt subsistere audacius et lacessere nonnuncquam nostros prælio ex agmine novissimo. *Cæsar* continebat suos à prælio, ac habebat satis in presentia prohibere hostem rapinis; pabulationibus et populationibus. Fecerunt iter circiter quindecim dies ita ut non amplius quinque aut senis passuum millibus interesset inter agmen novissimum hostium et agmen primum *Romanorum*.

XIV. Post quindecim dies *Cæsar* factus certior ab exploratoribus hostes consedissee sub monte octo millia passuum ab castris ipsius, misit qui cognoscerent qualis esset natura montis et qualis ascensus in circuitu. Renuntiatum est esse facilem. Jubet de tertia vigilia *T. Labienum* legatum ascendere summum jugum montis cum duabus legionibus et his ducibus, qui cognoverant iter et ostendit quid sit consilium. Ipse contendit ad eos quarta vigilia eodem itinere, quo hostes ierant, et mittit ante se omnem equitatum. P.

Considius, qui habebatur peritissimus rei militaris et fuerat in exercitu L. Sullæ et postea in exercitu M. Crassi, præmittitur cum exploratoribus. Primâ luce, quum summus mons teneretur a T. Labieno et ipse abesset a castris hostium non longiùs mille et quingentis passibus; neque, ut comperit postea ex captivis, adventus aut Labieni aut ipsius cognitus esset, Considius, equo admissio, accurrit ad eum et dicit montem, quem voluerit occupari a Labieno, teneri ab hostibus, se cognovisse id ab armis et insignibus Gallicis. Cæsar subducit suas copias in collem proximum et instruit aciem. Labienus, ut præceptum erat ei à Cæsare ne committeret prælium, nisi copiæ ipsius visæ essent prope castra hostium, ut impetus fieret undiquè in hostes uno tempore, monte occupato, exspectabat nostros et abstinere ab prælio. Cognovit deniquè per exploratores multo die et montem teneri a suis et Helvetios movisse castra et Considium perterritum timore renuntiassse pro vero quod non vidisset. Eo die, quo intervallo consuevit, sequitur hostes et ponit castra tria millia passuum ab castris eorum.

XV. *Cæsar existimavit postridiè ejus diei prospiciendum esse sibi rei frumentariæ, propterea quòd oporteret post biduum metiri frumentum exercitui. Quapropter avertit iter ab Helvetiis ac contendit ire Bibracte oppidum Aduorum. Ea res nuntiatur hostibus per fugitivos L. Æmilii decurionis equitum gallorum. Helvetii, seu quòd existimarent Romanos discedere perterritos timore, eò magis quòd pridie, locis superioribus occupatis, non commississent prælium, seu quòd confiderent se posse avertere Romanos a*

Bibracte, consilio commutato atque itinere converso, cœperunt insequi ac lacessere nostros ab agmine novissimo.

XVI. *Postquam animadvertit id, Cæsar subducit suas copias in collem proximum et misit equitatum, qui sustineret impetum hostium. Ipse instruxit interim in colle medio triplicem aciem quatuor legionum et jussit duas legiones, quas conscripserat proximè in Galliâ Citeriore et omnia auxilia collocari in summo jugo, et sarcinas conferri in unum locum et eum locum muniri ab his, qui constiterant in acie superiore. Helvetii secuti cum omnibus suis carris contulerunt impedimenta in unum locum; ipsi acie confertissimâ, equitatu nostro rejecto, phalange factâ, successerunt sub aciem primam. Cæsar, equis remotis e conspectu omnium, ut, periculo æquato, tolleret spem fugæ, cohortatus suos, commisit prælium. Milites, pilis missis e loco superiore, perfregerunt facile phalungem hostium. Eâ disjectâ, gladiis dextris, fecerunt impetum in eos. Hoc erat Helvetiis impedimento magno, quòd pluribus scutis eorum transfixis et colligatis uno ictu pilorum, cum ferrum inflexisset se, poterant neque evellere, neque, sinistrâ impeditâ, pugnare satis commodè ita ut multi, brachio jactato diù, præoptarent emittere scutum manu et pugnare corpore nudo. Sed tandem defessi vulneribus cæperunt et referre pedem et, quòd mons suberat circiter mille passuum, recipere eò se. Monte capto et nostris succedentibus, Boii et Tulingi, qui claudabant agmen hostium circiter quindecim millibus hominum et erant præsidio novissimis, aggressi nostros latere aperto ex itinere circumvenère; et Helvetii, qui.*

receperant sese in montem, conspicati id, cœperunt instare rursus et redintegrare praelium.

Romani intulerunt bipartitò signa conversa : acies prima et secunda, ut resisteret victis ac summotis ; tertia, ut sustineret venientes. Pugnatum est ita diù atque acriter praelio ancipiti. Quum autem non possent sustinere diutiùs impetum nostrorum, alteri receperunt se in montem, ut cœperant ; alteri contulerunt se ad impedimenta ac carros suos ; nam nemo potuit videre hoc toto praelio hostem aversum, quum pugnatum sit ab horâ septimâ ad vesperum. Pugnatum est etiam ad noctem multam, ad impedimenta, propterea quòd objecerant carros pro vallo et conjiciebant tela e loco superiore in nostros venientes et nonnulli positi inter carros et rotas subiciebant mataras et tragulas, et vulnerabant nostros. Quum pugnatum esset diù, nostri potiti sunt castris et impedimentis. Filia Orgetorigis atque unus e filiis capti sunt ibi. Circiter cxxx millia hominum superfuerunt ex eo praelio, et ierunt continenter eâ totâ nocte ; et itinere intermisso nullam partem noctis, pervenerunt die quarto in fines Langonum, cum nostri morati triduum et propter vulnera militum et propter sepulturam occisorum non potuissent sequi eos.

XVII. *Cæsar misit ad Lingonas litteras et nuntios, ne juvarent eos frumento neve aliâ re ; quod si juvissent, se habiturum esse eos eodem loco quo Helvetios. Ipse, triduo intermisso, cœpit sequi eos cum omnibus copiis. Helvetii adducti inopiâ omnium rerum miserunt legatos ad eum de deditioe. Quibus, cum convenissent eum in itinere et projecissent se ad pedes et flentes petis-*

sent suppliciter pacem, jussit eos exspectare adventum suum in eo loco, quo essent tum. Illi autem paruerunt. Posquàm ipse pervenit eò, poposcit obsides, arma, servos, qui perfugissent ad eos.

XVIII. Dum ea conquiruntur et conferuntur, nocte intermissâ, circiter sex millia ejus pagi, qui appellatur Verbigenus, sive perterriti timore, ne, armis traditis, afficerentur supplicio, sive inducti spe salutis, quòd existimarent suam fugam posse aut occultari aut ignorari omninò in tantâ multitudine deditiorum, egressi primâ nocte castris Helvetiorum contenderunt ad Rhenum et fines Germanorum. Ubi Cæsar rescivit illud imperavit iis, per fines quorum ierant, ut reducerent fugitivos, si vellent esse purgati sibi. Habuit reductos in numero hostium; accepit autem in deditioem reliquos, obsidibus, armis et perfugis traditis.

XIX. Jabet deindè Helvetios, Tulingos et Latobrigos reverti in fines suos, undè profecti erant; et quòd, omnibus frugibus amâssis, nihil erat domi qua tolerarent famem, imperavit Allobrogibus ut facerent his copiam frumenti; jussit ipsos restituere oppida et vicos, quos incenderant, ne Germani, qui incolunt trans Rhenum, transirent e finibus suis in fines Helvetiorum propter bonitatem agrorum et essent finitimi et Gallie et Allobrogibus. Concessit autem Æduis petentibus, ut collocarent in finibus suis Boios, qui cogniti erant, virtute egregiâ; quibus illi dederunt agros et quos receperunt postea in conditionem parem juris et libertatis atque ipsi erant.

XX. Tabulæ confectæ litteris græcis repertæ.

sunt in castris Helvetiorum et relatæ ad Cæsarem, in quibus tabulis ratio facta erat nominatim qui numerus eorum, qui possent ferre arma, existet domo et item separatim pueri, senes et mulieres. Quorum omnium summa erat CCLXIII millia capitum Helvetiorum, XXXVI millia Tulingorum, XIV Latobrigorum, XXIII Rauracorum, XXXII Boiorum, ad XCII millia ex his, qui possent ferre arma. CCOLXVIII millia fuerunt summa omnium. Numerus autem eorum qui, censu habito, ut Cæsar imperaverat, redierunt domum, repertus est centum et decem millium.



co
les
éta
de
tiè
d'a
les
par
Rh
aut
vag
mo
C'e
roy
et
fron
I
par
rass

ad Cæsa-
minatim
ma, exis-
s et mu-
III millia
ingorum,
, XXXII
ent ferre
omnium.
, ut Cæ-
rtus est

GUERRE

DES

HELVÉTIENS.

MOT-A-MOT. I.—Orgétorix était de beaucoup le plus noble et le plus riche de tous les Helvétiens. Celui-ci, Messala et Pison étant consuls, persuada à ses concitoyens de sortir (*qu'ils sortissent*) de leurs frontières avec toutes leurs troupes. Il persuada d'autant plus facilement cela à eux que les Helvétiens sont arrêtés de toutes parts par la nature du lieu. Le Rhin en effet et le Rhône et le lac Léman séparent eux des autres nations. Il résultait de ces choses qu'ils vagabondaient moins loin et pouvaient porter moins facilement la guerre à leurs voisins. C'est pourquoi ces hommes désireux de guerroyer étaient accablés d'une douleur grande et pensaient eux avoir (*qu'ils avaient*) des frontières trop étroites.

II.—Poussés par ces raisons et entraînés par l'autorité d'Orgétorix ils résolurent de rassembler les choses, qui étaient nécessaires,

pour partir ; d'acheter un nombre le plus grand possible de chars et de bêtes de somme ; de faire les semailles les plus grandes possibles, pour que la quantité de blé suffît dans le voyage ; de sanctionner la paix et la bonne amitié avec les peuples voisins. Ils jugèrent (*que l'espace de deux ans était*) l'espace de deux ans être assez à eux pour ces choses devant être faites ; et ils fixent par une loi le départ pour la troisième année. Orgétoxis mourut pendant ce temps-là.

III.—Les Helvétiques s'efforcent cependant après la mort de lui de faire la chose qu'ils avaient résolu. Dès qu'ils crurent (*qu'ils étaient*) eux être prêts pour cette chose, ils incendient toutes leurs places fortes, leurs bourgs et les autres édifices privés ; ils brûlent tout leur foin, excepté celui qu'ils étaient devant porter (*qu'ils devaient porter*) avec eux, afin que, l'espérance du retour à la maison étant enlevée, ils fussent plus disposés à (*affronter tous les périls*) tous les périls devant être affrontés. Ils ordonnent (*que chacun apporte*) chacun apporter pour lui-même des vivres moulus pour trois mois. Ils persuadent aux Rauraques, aux Tulingiens et aux Latobriges leurs voisins que, s'étant inspirés (*s'étant servis*) de la même résolution, leurs places fortes et leurs boargs étant brûlés, ils partent en même temps avec eux ; et ils s'adjoignent les Boïens, qui avaient habité au-delà du Rhin, et avaient pris Noréa.

IV.—Deux chemins, par lesquels ils pussent sortir de leurs pays, étaient seulement :

l'un difficile et étroit par chez les Séquanais, entre le mont Jura et le fleuve du Rhône, par lequel les chars (*pouvaient être conduits*) seraient conduits avec peine les uns après les autres. Une montagne très-élevée le dominait de telle sorte que très-peu (*d'hommes*) pouvaient empêcher facilement qu'on y passât. Un autre était par notre province beaucoup plus facile et beaucoup plus expéditif, parce que le Rhône coule entre les frontières des Helvétiens et des Allobroges, qui avaient été pacifiés dernièrement, et que celui-ci est passé à gué en quelques endroits. La dernière place forte des Allobroges et la plus proche des frontières des Helvétiens est Genève. Un pont va de cette ville chez les Helvétiens. Ils pensaient (*qu'ils persuaderaient aux Allobroges*) eux devoir persuader aux Allobroges, (*de les laisser passer*) qu'ils souffrirent eux aller à travers leur pays, parce qu'ils ne paraissaient pas encore d'un bon esprit envers le peuple romain, ou (*qu'ils les y forceraient*) devoir contraindre eux par la force. Toutes les choses étant rassemblées pour le départ, ils disent un jour, auquel jour tous (*ils puissent se rassembler*) ils se rassemblent sur la rive du Rhône.

V.—Lorsqu'il eut été annoncé à César eux s'efforcer de faire route par notre Province, il se hâte de partir de la ville et il marche sur la Gaule Ultérieure à marches les plus grandes qu'il peut et parvient à Genève. Il commande à la Province toute entière un nombre de soldats le plus grand qu'elle p. Une seule

légion était seulement dans la Gaule Ulérieure. Il ordonne (*de couper le pont*) le pont, qui était à Genève, être coupé. Dès que les Helvétiens furent faits plus certains de l'arrivée de lui, ils envoient vers lui (*comme*) députés les plus nobles du peuple, qui diraient (*pour dire*) : être à eux dans l'esprit de faire route par notre Province, parce qu'ils n'avaient aucun autre chemin ; prier qu'il fût permis à eux de faire cela avec la permission de lui. César, parce qu'il conservait dans son souvenir (*que le consul avait été tué*) le consul L. Cassius avoir été tué et l'armée de lui avoir été envoyée sous le joug par les Helvétiens, ne pensait pas cela devoir être accordé et il ne croyait pas (*que des hommes d'un esprit hostile pussent s'abstenir*) des hommes d'un esprit hostile, la permission de faire route par la Province ayant été donnée, devoir s'abstenir de la violence et du dommage ; et cependant, afin qu'il pût interposer un espace de temps, jusqu'à ce que les soldats, qu'il avait commandés, s'assemblasent, il répondit aux députés (*qu'il prendrait*) lui devoir prendre un jour pour délibérer : s'ils voulaient quelque chose, qu'ils revinssent aux Ides d'Avril.

VI.—Il fait faire pendant ce temps-là un mur et un fossé depuis le lac Léman jusqu'au mont Jura par le moyen de cette légion, qu'il avait avec lui et par le moyen des soldats qui s'étaient rassemblés de la Province. Cet ouvrage étant terminé, il dispose les postes, et fortifie les forts afin qu'il puisse plus facilement empêcher cela, si, lui ne le voulant pas,

ils s'efforçaient de passer. Dès que ce jour, qu'il avait fixé avec les députés vint, les députés revinrent vers lui ; mais il nie (*qu'il puisse*) lui pouvoir d'après l'exemple et la coutume du peuple romain donner route à quelqu'un à travers la Province et il montre (*qu'il peut les repousser*) lui devoir les repousser, s'ils s'efforcent de faire violence. Les Helvétiens rejetés de cette espérance, des bateaux et des radeaux étant joints ensemble, s'étant efforcés quelquefois pendant le jour plus souvent pendant la nuit (*de voir*), s'ils pouvaient forcer le passage par les gués du Rhône, là où la profondeur du fleuve était la plus petite, repoussés par la force de l'ouvrage et par les traits des soldats, se désistèrent de leur entreprise.

VII.—Une seule route était de reste par chez les Séquanais, par laquelle les Séquanais ne le voulant pas, ils ne pouvaient aller à cause des défilés. Comme ils ne pouvaient facilement persuader cela à eux, ils envoient des députés à l'Éduen Domnorix pour que, lui étant l'intercesseur, ils obtinssent cela des Séquanais. Domnorix pouvait beaucoup auprès des Séquanais par son crédit et sa largesse, et il était ami aux Helvétiens parceque de ce peuple il avait tiré pour le mariage la fille d'Orgétorix ; et poussé par le désir du pouvoir il étudiait de nouvelles choses (*révolution*) et voulait avoir des peuples les plus nombreux possibles attachés à lui par ses bienfaits. C'est pourquoi il entreprend la chose et il obtient des Séquanais qu'ils souffrent les Helvétiens aller par leurs frontières. Il fait même en

sorte qu'ils se donnent des otages entre eux : les Séquanais, pour qu'ils n'inquiètent pas les Helvétiens dans le voyage ; les Helvétiens pour qu'ils passent sans (*faire de*) dommages et (*de*) violences.

VIII. Il est annoncé à César faire route vers le pays des Santonais à travers les champs des Séquanais et des Eduens être dans l'esprit aux Helvétiens. Ceux-ci ne sont pas éloignés beaucoup des frontières des Tolosates, lequel peuple est dans la Province. Si cela arrivait, il comprenait devoir être avec grand péril de la Province, que ces hommes belliqueux et ennemis du peuple romain, lorsqu'ils auraient occupé cette région, fussent voisins aux lieux ouverts et beaucoup fertiles. Pour ces raisons il met son lieutenant Labiénus à la tête de cet ouvrage, qu'il avait fait ; lui-même il marche sur l'Italie à marches (*forcés*) grandes et lève là deux légions, et en tire trois, qui hivernaient autour d'Aquilée et s'efforço par les Alpes, par où le chemin était le plus court, d'aller dans la Gaule Ulérieure avec ces cinq légions. Les Centrons, les Carocèles et les Caturiges, les lieux élevés étant occupés, s'efforcent là d'arrêter l'armée dans sa marche. Ceux-ci étant enfin repoussés, il parvient le septième jour sur les frontières des Voconces, d'Occélan qui est la dernière place de la Gaule Citérienne ; il conduit de là son armée sur les frontières des Allobroges et des Allobroges chez les Ségusiâniens. Ceux-ci sont les premiers au-delà du Rhône hors de la Province.

IX. Les Helvétiens avaient déjà fait passer

leurs troupes à travers le pays des Séquanais et ils étaient parvenus sur les possessions des Eduens et ils ravageaient les champs de ceux-ci. Les Eduens, comme ils ne pouvaient défendre de ceux-ci eux et leurs biens, envoient à César des députés, qui demanderaient du secours. Les Ambarres parents et amis des Eduens (*avertissent*) font dans le même temps César plus certain (*qu'ils ne peuvent*) eux, leurs champs ravagés, éloigner non facilement de leurs places fortes la violence des ennemis. Les Allobroges, qui avaient des bourgades au-delà du Rhône, se réfugient de même vers César et lui montrent (*qu'il ne leur reste*) rien être de reste à eux sauf le sol de leurs champs. César amené par ces raisons résolut (*de ne pas attendre*) ne devoir pas être attendu par lui jusqu'à ce que les Helvétiens, toutes les fortunes de ses alliés étant détruites, parussent sur le territoire des Santonais.

X. La Saône est un fleuve, qui coule à travers les frontières des Eduens et des Séquanais avec une longueur incroyable, tellement qu'il ne puisse être jugé par les yeux vers quelle partie il coule. Les Helvétiens, des radeaux et des barques étant jointes, passait celui-ci. Dès que César fut fait plus certain (*fut avverti*) par des éclaireurs (*que trois des cantons avaient passé*) trois cantons des Helvétiens avoir passé déjà ce fleuve, mais le quatrième canton, qui était appelé Tigurin être de reste en deçà du fleuve, étant parti du camp à la troisième veille avec trois légions, il parvient à ce canton, qui n'avait pas encore

passé le fleuve. Ayant attaqué eux empêchés et surpris, il tua une grande partie d'eux ; les autres se confièrent à la fuite et se cachèrent dans les forêts voisines.

XI. Ce combat étant fait, pour qu'il pût suivre les autres troupes des Helvétiens, il fait en sorte qu'un pont soit fait sur la Saône et fait ainsi passer son armée. Les Helvétiens effrayés de l'arrivée soudaine de lui envoient vers lui des députés, parmi lesquels était Divicon, qui dans la guerre Cassienne avait été le général des Helvétiens. Celui-ci parla ainsi avec César : "Si le peuple romain faisait la paix avec les Helvétiens, les Helvétiens devoir aller dans cette partie, où César l'aurait établi et voulu, et devoir être là ; mais s'il persévérât à les poursuivre par la guerre, qu'il se souvint du revers ancien du peuple romain, et de l'ancienne valeur des Helvétiens ; parce qu'il avait attaqué à l'improviste un seul canton lorsque ceux, qui avaient passé le fleuve, ne pouvaient porter secours aux leurs, que pour cette cause il ne se confiât pas trop à son courage et qu'il ne les méprisât ; eux avoir été instruits par leurs ancêtres de manière à ce qu'ils se battissent et brillassent plutôt par le courage que par les ruses et les embûches ; c'est pourquoi qu'il prit garde que ce lieu, où, ils s'étaient arrêtés, ne prit son nom où ne gardât le souvenir (*ne devint célèbre*) par suite du malheur du peuple romain et de l'extermination de son armée."

XII. César répondit ainsi à eux : "lui garder dans sa mémoire ces choses, que les dépu-

tés avaient rappelées et porter d'autant plus difficilement le souvenir de ce désastre infligé non avec raison au peuple romain par les Helvétiens, que ceux-ci se glorifiaient si insolument de leur victoire ; lui donc faire en sorte que le repentir tint eux et de l'ancien affront et des injures récentes à moins cependant que des otages ne fussent donnés par eux et qu'ils fissent satisfaction aux Eduens et aux Allobroges. Divicon répondit : les Helvétiens avoir été instruits par leurs ancêtres de manière à ce qu'ils eussent coutume de recevoir et non de donner des otages, le peuple romain être témoin de cette chose. Cette réponse ayant été donnée, il se retira.

XIII. Le lendemain ils lèvent le camp de ce lieu. César fait la même chose et envoie en avant tous les cavaliers, au nombre de quatre mille, qu'il avait rassemblés de toute la province, qui voient (*pour voir*) vers quelles parties les ennemis font route. Ceux-ci ayant suivi trop ardemment l'arrière-garde, engagent le combat dans un lieu défavorable avec la cavalerie des Helvétiens et quelques-uns des nôtres tombent. Les Helvétiens enorgueillis de ce combat, parce qu'ils avaient repoussé avec cinq cents cavaliers une si grande multitude de cavaliers, commencèrent à se tenir plus audacieusement et à harceler quelquefois les nôtres par leur arrière-garde. César éloignait les siens du combat, et avait surtout en vue d'éloigner l'ennemi des rapines, des ravages et des fourrages. Ils firent ainsi route ensemble environ pendant quinze jours

de telle sorte que non plus de cinq à six mille pas étaient entre l'arrière-garde des ennemis et l'avant-garde des Romains.

XIV.—Après quinze jours, César fait plus certain (*averti*) par ses éclaireurs (*que les ennemis s'étaient arrêtés*) les ennemis s'être arrêtés sous une montagne (*au pied d'une montagne*) à huit mille pas du camp de lui-même, envoya (*des soldats*), qui apprendraient quelle était la nature de la montagne et quelle était la pente dans le circuit. Il fut annoncé (*que cette pente était*) cette pente être facile. Il ordonne alors à la troisième veille (*à Labiénus d'escalader*) Labiénus son lieutenant escalader le sommet de la montagne avec deux légions et avec ces guides, qui avaient exploré la route et il lui montre (*quel est son dessein*) quoi d'intention est à lui. Lui-même marche vers eux à la quatrième veille par le même chemin, par lequel les ennemis étaient allés, et il envoie devant lui toute la cavalerie. P. Considius, qui était regardé (*comme*) très-habile dans la chose militaire et qui avait été dans l'armée de L. Sylla et ensuite dans (*celle*) l'armée de M. Crassus, est envoyé en avant avec les éclaireurs. A la première lueur (*du jour*), comme (*le sommet de la montagne*) la montagne extrême était occupée par T. Labiénus, et que lui-même était éloigné du camp des ennemis de non plus de mille et cinq cents pas ; et que, comme il le sut depuis par les prisonniers, l'arrivée ou de Labiénus ou de lui-même n'avait pas été éventée ; Considius, son cheval étant lancé, accourut à lui

et dit (*que la montagne*) la montagne, qu'il a voulu être occupée par Labiénus, être gardée par les ennemis, lui avoir reconnu cela par les armes et les insignes gaulois. César conduit ses troupes sur la colline voisine et range son armée (*en bataille*). Labiénus, comme cela avait été recommandé à lui par César, qu'il n'engageât pas le combat, à moins que les troupes de lui-même fussent vues proche du camp des ennemis, afin que le choc fut fait contre les ennemis de toutes parts et en même temps, la montagne étant occupée, attendait les nôtres et s'abstenait du combat. Il apprit enfin par le moyen de ses éclaireurs et au milieu du jour et (*que la montagne était occupée*) la montagne être gardée par les siens et les Helvétiens avoir levé le camp et Considius frappé de crainte avoir annoncé comme vrai ce qu'il n'avait pas vu. Ce jour-là, il suit les ennemis, avec l'intervalle qu'il avait coutume et place son camp à trois mille pas de leur camp.

XV.—César crut le lendemain de ce jour (*qu'il devait prévoir*) devoir être prévu par lui à la chose du blé, attendu qu'il faudrait après deux jours partager le blé à l'armée. C'est pourquoi il détourne sa route des Helvétiens et se hâte d'aller à Bibracte ville des Eduens. Cette chose est annoncé aux ennemis par le moyen des transfuges de L. Émilien décurion des cavaliers gaulois. Les Helvétiens, soit qu'ils crussent (*que les Romains s'éloignaient*) les Romains s'éloigner frappés de terreur, d'autant plus que la veille, des

lieux supérieurs étant occupés, ils n'avaient pas engagé le combat; soit qu'ils espérassent (*qu'ils pourraient*) eux pouvoir éloigner les Romains de Bibracte, leur résolution étant changée et la marche étant renversée, commencèrent à suivre et à harceler les nôtres par leur arrière-garde.

XVI.—Dès qu'il eut remarqué cela, César conduisit ses troupes sur la colline voisine et envoya sa cavalerie (*pour soutenir*) qui soutiendrait le choc des ennemis. Lui-même rangea (*en bataille*) pendant ce temps-là sur le milieu de la colline une triple ligne de quatre légions et ordonna (*que deux légions fussent placées*) deux légions, qu'il avait enrôlées dans la Gaule Citérieure et tous les secours être placés sur le sommet de la montagne, et les bagages être portés dans le même lieu et ce lieu être fortifié par ceux, qui s'étaient placés à la dernière ligne. Les Helvétiens ayant suivi avec tous leurs bagages dans un même lieu; eux-mêmes, en rangs serrés, notre cavalerie ayant été repoussée, la phalange étant faite, s'avancèrent sous notre première ligne. César, les chevaux ayant été éloignés de la vue de tous afin que, le péril étant ainsi égalisé, il enlevât l'espérance de la fuite, ayant exhorté les siens, engagea le combat. Les soldats, leurs javelots envoyés d'un lieu élevé, brisèrent facilement la phalange des ennemis. Celle-ci étant brisée, les glaives étant tirés, ils firent choc contre eux. Cela était aux Helvétiens à grand empêchement, que, plusieurs de leurs boucliers ayant été transpercés et réunis en-

sen
fer
la
ass
cou
fèr
cor
blé
gra
vir
gue
Boi
rièr
mil
nie
ouv
et l
mo
à r
bat
I
ens
deu
déjà
ceu
lon
Ma
long
gièr
con
leur
put
né,
tièr

n'avaient
pérassent
igner les
on étant
commen-
ôtres par

a, César
roisine et
i soutien-
e rangea
le milieu
e légions
(placées)
s la Gau-
ro placés
bagages
lieu être
à la der-
nivi avec
ieu; eux-
rie ayant
e, s'avan-
César, les
e de tous
e, il enle-
horté les
ats, leurs
brisèrent
Celle-ci
ils firent
vétiens à
de leurs
éunis en-

semble d'un seul coup des javelots, lorsque le fer s'était infléchi pouvaient ni l'arracher, ni, la (*main*) gauche étant empêchée, combattre assez commodément de telle sorte que beaucoup, le bras ayant été secoué longtemps, préféreraient ôter leur bouclier de leur main et combattre à corps découvert. Mais enfin accablés de blessures ils commencèrent à rétrograder, et, parceque un mont était placé à environ mille pas, à se réfugier là. La montagne étant prise et les nôtres arrivant, les Boïens et les Tulingiens, qui formaient l'arrière-garde des ennemis par environ quinze mille hommes et étaient à secours aux derniers, ayant attaqués les nôtres par le flanc ouvert par suite de la marche, les assaillirent; et les Helvétiens, qui s'étaient réfugiés sur la montagne, ayant aperçu cela, commencèrent à résister de nouveau et à renouveler le combat.

Les Romains portèrent de deux côtés leurs enseignes retournées : la première ligne et la deuxième, afin de résister aux ennemis déjà repoussés; la troisième, afin de soutenir ceux qui arrivaient. Il fut ainsi combattu longtemps et vivement d'un combat douteux. Mais comme ils ne pouvaient soutenir plus longtemps le choc des nôtres, les uns se réfugièrent sur la montagne, comme ils avaient commence; les autres se portèrent auprès de leurs bagages et de leurs chars; car personne put voir dans tout ce combat l'ennemi tourné, bien qu'il eût été combattu depuis la septième heure jusqu'au soir. Il fut ainsi com-

battu jusqu'à (*fort avant dans la nuit*) une nuit avancée, auprès des bagages, parcequ'ils avaient mis en avant leurs chars comme retranchement et qu'ils lançoient des traits d'un lieu élevé sur les nôtres venant et que quelques-uns placés entre les chars et les roues jetaient des matras contre nos soldats et les blessaient. Après qu'il eut été combattu longtemps, les nôtres s'emparèrent du camp et des bagages. La fille d'Orgétorix et un de ses fils furent pris en cet endroit. Environ cent trente mille hommes survécurent à ce combat et allèrent continuellement toute cette nuit; et le voyage étant interrompu pendant aucune partie de la nuit, ils parvinrent le quatrième jour sur les frontières des Lingons, pendant que les nôtres retardés pendant trois jours et à cause des blessures des soldats et à cause de la sépulture des tués ne pouvaient suivre eux.

XVII.—César envoya aux Lingons des lettres et des messagers, pour qu'ils n'aidassent pas eux par du blé ou autre chose; que s'ils les aidaient, lui devoir avoir eux à la même place que les Helvétiens. Lui-même, trois jours étant passés, commença à suivre eux avec toutes ses troupes. Les Helvétiens poussés par le manque de toutes choses envoyèrent des députés vers lui touchant la capitulation. Auxquels (*députés*), lorsqu'ils eurent rencontré lui pendant la marche, qu'ils se furent jetés à ses pieds et que pleurant ils eurent demandé humblement la paix, il ordonna (*qu'ils l'attendissent*) eux attendre son

arrivée dans le lieu, où ils étaient alors. Ceux-ci obéirent. Après qu'il fut arrivé là, il réclama des otages, les armes, et les transfuges, qui s'étaient enfuis vers eux.

XVIII.—Pendant que ces choses sont débattues et résolues, la nuit étant mise entre, environ six millo de ce canton, qui est appelé Verbigène, soit frappés de terreur, dans la crainte que, leurs armes ayant été livrées, ils fussent accablés par le supplice, soit poussés par l'espoir du salut, parcequ'ils croyaient (*que leur fuite pourrait*) leur fuite pouvoir ou être cachée, ou même être ignorée tout-à-fait dans une si grande multitude de *capitulards*, étant sortis à la première nuit du camp des Helvétiens marchèrent vers le Rhin et les frontières des Germains. Dès que César apprit cela il commanda à ceux, par les frontières desquels ils étaient allés, qu'ils ramenassent les fugitifs, s'ils voulaient être purgés (*de tout reproche*). Il eut les (*hommes*) ramenés au nombre des ennemis; mais il accepta les autres en capitulation, les otages, les armes et transfuges ayant été livrés.

XIX. Il ordonne ensuite (*aux Helvétiens de retourner*) les Helvétiens, les Tulingiens et les Latobriges retourner dans le pays, dont ils étaient partis; et, comme tous leurs fruits (*de la terre*) ayant été perdus, ils n'avaient rien à la maison avec quoi ils supportassent la faim, il commanda aux Allobroges qu'ils fissent à eux une certaine quantité de blé. Il ordonna (*à eux de relever*) eux relever les villes et les bourgades, qu'ils avaient incendiés,

dans la crainte que les Germains, qui habitent au-delà du Rhin ne passassent de leur pays sur le pays des Helvétiens à cause de la fertilité des champs et ne fussent voisins à la Gaule et aux Allobroges. Mais il accorda aux Eduens (*le*) demandant qu'ils plaçassent sur leurs frontières les Boïens, qui avaient été remarqué par leur courage remarquable ; auxquels ceux-ci donnèrent des champs et lesquels ils reçurent dans la suite en pareille condition de droit et de liberté qu'eux-mêmes étaient.

XX. Des tablettes faites en lettres grecques furent trouvées dans le camp des Helvétiens et apportées à César, sur lesquelles tablettes le compte était fait par nom quel nombre de ceux qui pussent porter les armes, était sorti de leur maison, et de même séparément (*quels*) les enfants, les vieillards et les femmes. De tous ceux-ci la somme était cclxiii mille têtes d'Helvétiens, xxxvi mille de Tulingiens, xiv de Latobroges, xxiii de Rauragues, xxxii de Boïens, à l'environ de xcii mille de ceux, qui pussent porter les armes, ccclxviii mille étaient la somme d'eux tous. Le nombre de ceux qui, le recensement fait, comme César l'avait ordonné, retournèrent à la maison, fut trouvé de cent et dix mille.





